



**La Municipalité de Mériel**  
**5 126 habitants**

**Recrute par voie statutaire un Adjoint Technique**

**Poste d'Agent technique d'entretien des Espaces Verts et de l'Espace Public**

**à pourvoir pour le 1<sup>er</sup> juillet 2022**

Sous l'autorité de la responsable des Ateliers Municipaux, vous serez chargé (e) d'effectuer les opérations d'entretien des espaces verts et de la propreté des espaces publics de la ville de Mériel.

**Mission du Poste :**

Effectue l'entretien des espaces verts dans le respect de la qualité écologique et paysage de la collectivité. Maintien un espace public propre, accueillant, sécuritaire pour les usagers.

**Activités en espaces verts :**

Doit assurer l'entretien des espaces verts de la commune en appliquant le savoir-faire dans les règles de l'art :

- Plantations des annuelles, bisannuelles, vivaces, bulbes en massifs
- Pose des tapis fleuris
- Tonte des pelouses
- Fauche des parcelles
- Réalisation des tailles saisonnières, taille topiaire, taille douce des arbustes
- Arrosage en prenant compte de l'exigence des plantes
- Désherbage des massifs saisonniers et des massifs de vivaces
- Création de pelouse / prairie fleurie

Doit appliquer les obligations réglementaires des produits phytosanitaires, de la sécurité et des sites (protection de classement).

Renforcer l'éco-gestion des sites par la gestion différenciée et la gestion durable, le plan zéro-phyto, plan de désherbage, économie des ressources (eau, essences indigènes)

**Activités sur l'espace public :**

- Participe à la mise en place et démontage des manifestations
- Effectuer des travaux de bâtiments (peinture, pose d'étagère, ...) pour un remplacement ou un renfort
- Effectuer des travaux de voirie (pose de panneaux de signalisation verticale, mise en œuvre de la signalisation horizontale, rebouchage de nid de poule, pose de barrières, ...)
- Participer au maintien de la propreté (poubelle, ramassage des feuilles, désherbage, ...)

**Compétences techniques (savoir-faire) :**

- ➔ Diagnostic et contrôle des équipements
- Informer la hiérarchie des contraintes et difficultés techniques
- Appliquer les normes techniques de la mise en œuvre des matériaux et matériels
- Détecter et signaler les dysfonctionnements et dégradations constatés
- Suggérer une intervention de maintenance courante à titre préventif ou curatif
- ➔ Exécuter les travaux dans les règles de l'art du métier
- Connaissance de base en espaces verts
- Coordonner son intervention avec d'autres corps de métiers
- Organiser son chantier dans le respect des règles sanitaires et environnementales
-

**Compétences comportementales (savoir-être) :**

- Etre autonome dans l'organisation du travail
- Faire preuve de prise d'initiative
- Manuel
- Discret
- Retour d'information auprès de sa hiérarchie
- Bonnes relations fonctionnelles (hiérarchie, usagers, collègues, corps enseignants)
- Adaptation aux multitâches selon les contraintes de planning

**Conditions d'accès :**

- Permis B obligatoire
- CACES autorisation de conduite, tondeuse auto-portée, DICT, Certiphyto

**Conditions d'exercices :**

- Travail à l'intérieur ou à l'extérieur et déplacement fréquents
- du lundi au vendredi : 8h00 / 12h00, 13h30 / 17h00 (possibilité des horaires d'été) soit 37h30
- Moyens à disposition : véhicule, matériel moteurs et outillages, EPI
- Astreintes techniques 1 semaine tous les 2 mois environ en fonction du planning
- Astreintes hivernales

Rémunération statutaire - régime indemnitaire - CNAS - Participation employeur prévoyance

**Adressez votre lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae jusqu'au 22 avril 2022 auprès de :**

Monsieur le Maire – Direction Générale des Services - 62 Grande Rue - 95630 MERIEL ou par mail à l'adresse : [accueil@meriel.fr](mailto:accueil@meriel.fr)